

dies différentes (fièvre intermittente, fièvre typhoïde, pneumonie, tuberculose, etc.) abaisser la température jusqu'à la normale, sans produire aucun accident.

Pour la fièvre intermittente, elle n'est pas guérie par la thalline; les accès peuvent être supprimés, mais ils se reproduisent, et il faut toujours avoir recours en dernier lieu au sulfate de quinine. La thalline n'est donc pas un antipériodique.

Les sels de thalline paraissent très efficaces dans la fièvre entérique et la fièvre des tuberculeux. Ils agissent également bien sur la fièvre du rhumatisme, mais ne produisent aucun effet sur les phénomènes douloureux et la durée de la maladie.

L'action antithermique des sels de thalline est fréquemment suivie de sudations abondantes, l'abaissement de la température étant obtenu en deux ou trois heures; l'ascension secondaire se produit après quatre ou cinq heures en s'accompagnant souvent de frissons. L'administration de ces substances ne fait apparaître dans l'urine ni sucre, ni albumine, ni matière colorante de la bile; elle ne produit d'autres effets secondaires que des sueurs et quelques frissons, mais jamais elle n'est suivie de vomissements, de phénomènes de cyanose ou de collapsus. Les sels de thalline seraient enfin doués de propriétés anti-putrides, une solution à 25 pour 100 retardant manifestement les fermentations ammoniacale et alcoolique, la fermentation et la décomposition du lait.

Cocaine.—La cocaïnomanie continue de plus belle. Les lecteurs de l'UNION MÉDICALE DU CANADA savent quelles ont été dès l'abord les principaux usages de cet anesthésique local dans la chirurgie du larynx, de l'œil, de l'oreille et de l'urèthre.

Chaque jour amène de nouvelles applications de la cocaine et de son principal sel, le muriate, et l'on peut dire qu'il n'est pas une affection un peu douloureuse au traitement de laquelle on n'ait pas tenté d'affecter l'alcaloïde de la coca. Citons entre autres toutes les opérations de petite chirurgie se pratiquant sur les muqueuses et sur la peau v.g. ablation de tumeurs, ouvertures d'abcès, etc., l'avulsion des dents, les brûlures, les hémorroïdes, la fissure anale, les gerçures du mamelon, le ténésme rectal, le vaginisme, les douleurs accompagnant la dilatation de l'os à la première période du travail et les vomissements de la grossesse.

Dans ces différents cas, la cocaine ne saurait être à coup sûr un agent curatif. La plupart du temps elle n'a qu'une action purement palliative, plus ou moins transitoire, mais qui n'en est pas moins d'une incontestable utilité. Dans le vaginisme, par exemple, des cas sont rapportés où cette maladie durant depuis longtemps chez les femmes mariées, tout rapport conjugal, toute tentative même de coït avait été impossible. A la suite d'une application de cocaine sur la vulve, les rapprochements sexuels avaient pu être pratiqués, et, la grossesse s'étant déclarée, on a pu compter sur l'accouchement naturel pour la guérison parfaite de la maladie. On sait que dans une série de huit cas d'accouchement, M. Doléris a, six fois, réussi à calmer tout-à-fait les douleurs accompagnant la dilatation du col, au moyen de badigeonnages avec la cocaine.

S'il s'agit de fissures du mamelon ou de l'anus, l'anesthésie locale produite par la cocaine, bien que transitoire, suffit à permettre l'allai-